

Pr-
5072

FAUNE

DE LA

SÉNÉGAMBIE

PAR

A.-T. DE ROCHEBRUNE

DOCTEUR EN MÉDECINE

LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, LAURÉAT DE L'INSTITUT (AC. DES SC.),
ANCIEN MÉDECIN COLONIAL A SAINT-LOUIS (SÉNÉGAL), AIDE-NATURALISTE AU MUSÉUM DE PARIS,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE BORDEAUX, ETC., ETC.



REPTILES

Avec vingt planches en couleur retouchées au pinceau.

PARIS

OCTAVE DOIN

ÉDITEUR

8, PLACE DE L'ODÉON,

1884

Tous droits réservés.

FAUNE DE LA SÉNÉGAMBIE

REPTILES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

§ 1. — Trois publications spéciales à la faune Herpétologique de la Sénégambie nous sont seulement connues; ce sont par ordre de dates : 1^o le mémoire de A. Dumeril sur les Reptiles de la côte Occidentale d'Afrique, 1861 (1); 2^o celui de Steindachner sur quelques Reptiles du Sénégal, 1870 (2); et 3^o le travail de Böttger sur les Reptiles du Sénégal et du Cap-Vert, 1881 (3).

A part ces trois publications, dont les deux dernières comptent un nombre très restreint d'espèces et fournissent des indications souvent erronées, c'est à force de recherches pénibles dans les recueils périodiques étrangers, que l'on arrive à connaître à peu près exactement le nombre des Reptiles appartenant à la faune de la région qui nous occupe (4).

Parmi les notes et les diagnoses disséminées dans ces recueils périodiques, il convient de citer : celles de Kuhl (5), Bell (6),

(1) *Archives du Muséum*, t. X.

(2) *Sitzungsberichte d. Ak. d. Wissenschaften zu Wien*.

(3) *Abhandlungen Herausg. V. d. Senckenberg. Naturforschenden Gesellschaft*.

(4) Nous ne saurions trop faire remarquer le manque absolu d'ouvrages Français sur la faune des diverses régions Africaines.

(5) *In Oken, Isis*, Passim.

(6) *Transaction of the Linnean Society of London*, Passim.

Gray (1), Gunther (2), Cope (3), Hallowell (4), Reichenow (5), Peters (6), Barboza du Bocage (7).

Les faunes locales des contrées limitrophes fournissent un contingent considérable de types également propres à la Sénégambie, et doivent être consultées, ne fût-ce même qu'à titre de comparaison; nous mentionnerons plus particulièrement les ouvrages de E. Geoffroy Saint-Hilaire (8), Blanford (9), Rüppel (10), Smith (11), Peters (12), L. Vaillant (13), Sauvage (14), Barboza du Bocage (15).

Les ouvrages généraux renferment également d'utiles indications; tels sont ceux de Lacépède (16), Daudin (17), Dumeril et Bibron (18), Merrem (19), Swainson (20), Wagler (21), Wiegmann (22), Schlegel (23), Fitzinger (24), Gray (25), Gunther (26), Jan (27), Strauch (28), etc.

- (1) *Proceedings of the Zoological Society of London*, Passim.
- (2) *Proceedings of the Zoological Soc. of Lond. et Annales and Magazine of Nat. History*, Passim.
- (3, 4) *Proceedings of the Academy of Natural sciences of Philadelphia*, Passim.
- (5) *Archives für Naturgeschichte Neue Folge*, Passim.
- (6) *Monatsberichte d. K. Acad. d. Wissenschaften zu Berlin*, Passim.
- (7) *Jornal de Sciencias da Academia di Lisbon*, Passim.
- (8) *Description de l'Égypte. Reptiles*.
- (9) *Observation on the Zoology and Geology of Abyssinia*.
- (10) *Neue Wirbelthiere zu d. fauna von Abyssinien Gehörig*.
- (11) *Illustrations of the Zoology of South Africa*, Reptiles.
- (12) *Naturwissenschaftliche Reise Nach Mossambique Zoologie; Amphibien*.
- (13) *In G. Revoil faune et flore des Pays Comals*.
- (14) *Bulletin de la Société Philomathique de Paris*, Passim.
- (15) *Lisus dos Reptis das possessoes Portuguezas d' Africa Occidental*.
- (16) *Histoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares*.
- (17) *Histoire des Reptiles*.
- (18) *Erpetologie générale*.
- (19) *Tentamen Systematis Amphibiorum*.
- (20) *The Natural History of Fishes, Amphibious and Reptiles*.
- (21) *Natürliches System der Amphibien*.
- (22) *Archives für Naturgeschichte*.
- (23) *Essai sur la Physionomie des Serpents*.
- (24) *Neue Classif. der Reptilen et Verhandlung. d. Gesellsch. Natr. zu Berlin*, Passim.
- (25) *Catalogues British Museum*.
- (26) *Catalogue Colubriini Snakes*.
- (27) *Elenco syst. Degli Ofidi et Iconographie générale des Ophidiens*.
- (28) *Mémoires de l'Acad. Imp. des Sciences de Saint-Petersbourg*, Passim.

Quant aux récits des voyageurs, bien peu contiennent des renseignements sur les Reptiles; Adanson lui-même n'en parle que subsidiairement.

§ II. — L'étude des Reptiles de la Sénégambie et des autres parties du continent Africain conduit aux mêmes conclusions que celles précédemment posées à propos des Mammifères et des Oiseaux; comme pour ces deux classes, on constate l'énorme dispersion des genres et des espèces; le mélange de types Égyptiens, de Nubie, d'Abyssinie, du Cap, du Gabon, d'Angola, de la côte de Guinée, de celle de Mosambique, etc., est indéniable, et l'impossibilité de caractériser des zones, des sous-régions zoologiques distinctes, se montre de plus en plus évidente.

A. Dumeril (1), partisan des idées, selon nous, inadmissibles de Pucheran (2), relatives aux zones zoologiques Africaines, est le seul qui ne les ait pas admises pour les Reptiles.

C'est en vain que Wallace, à l'exemple de Sclater, Gunther et autres Naturalistes, s'est efforcé de caractériser ces zones, ces sous-régions, comme il les appelle (3); son argumentation n'a pas plus de valeur quand il étudie les Reptiles, que lorsqu'il considère les Mammifères et les Oiseaux; ses listes de familles et de genres, incomplètes ou fausses, sont en désaccord complet avec les développements dont il les fait précéder ou suivre, et ses types caractéristiques sont d'autant plus mal choisis qu'ils combattent ses théories au lieu de les affirmer.

La présence en Afrique, d'un certain nombre d'espèces, de genres, de familles même, que l'on n'a retrouvé jusqu'ici dans aucune autre partie du monde, est un fait notoire que Wallace ne pouvait évidemment méconnaître; mais quoi qu'il ait pu dire, ces espèces, ces genres, ces familles ne sont, en aucune façon, localisés.

Le genre *Pristurus*, l'un des trois cité par Wallace, comme caractéristique de la sous-région *East African, or central and East Africa*, existe en Sénégambie; les genres *Kinixys* et *Pelophilus*, pour l'auteur de la *Geographical distribution of Animals*,

(1) *Arch. Mus.*, t. X, *loc. cit.*, p. 158.

(2) Voir *Mammifères de la Sénégambie*, p. 4 et seq.

(3) *The Geographical distribution of Animals*. 2 vol. in-8^o, 1876

sont spéciaux à la sous-région *West African*; or le genre *Kinixys* a été observé en Sénégambie, en Mosambique en Abyssinie, et le genre *Pelophilus*, appartient surtout à Madagascar; la sous-région *South African*, aurait en propre, les genres *Cordylus* et *Lamprophis*, cependant ces deux genres se retrouvent en Sénégambie; enfin la famille si remarquable des *Rachiodontidae* n'est pas seulement confinée dans l'Ouest et le Sud, puisqu'elle compte des représentants dans l'Est et en Mosambique.

Sans vouloir comparer entre eux les divers Reptiles des prétendues sous-régions Africaines, travail pour lequel, du reste, beaucoup de documents font défaut, il suffit, pour montrer leur dispersion considérable, d'opposer les types Sénégambiens à ceux répartis sur le continent tout entier.

En se bornant aux chiffres donnés par Wallace (1), et aux indications fournies par les auteurs de faunes locales, l'ensemble des Reptiles distribués sur le continent Africain, abstraction faite bien entendu de la région Méditerranéenne, s'élève à environ 583 espèces, ainsi réparties:

Chéloniens.....	45 espèces.
Crocodyliens.....	4 —
Lacertiliens.....	245 —
Ophidiens.....	289 —

D'autre part, les espèces Sénégambiennes s'élèvent à 345, divisées en:

Chéloniens.....	33 espèces.
Crocodyliens.....	4 —
Lacertiliens.....	129 —
Ophidiens.....	168 —

La Sénégambie à elle seule possède par conséquent: 39,08 pour 100 des espèces Africaines; ces 39,08 pour 100, se subdivisent de la manière suivante:

Chéloniens.....	73,33 pour 100.
Crocodyliens.....	100 —

(1) Pour éviter toute confusion, nous acceptons les groupes tels qu'ils sont établis par Wallace, d'après la classification de Goenther (Wallace, t. I, p. 99, *loc. cit.*); les résultats, du reste, seraient identiques en prenant pour base de nos discussions, la classification que nous avons suivie dans cette étude.

Lacertiens.....	52,65 pour 100.
Ophidiens.....	58,13 —

Ces chiffres nous dispensent d'insister plus longuement; ils démontrent surabondamment, croyons-nous, nos affirmations précédentes.

Les relations existant entre les faunes du continent Africain, et celle de l'Asie et de l'Archipel Indien (*The Oriental region*) ont été longuement développées et ne supportent plus aujourd'hui de discussion, les Reptiles les confirment plus encore peut-être que les représentants des autres classes, et Wallace ne peut se dispenser de partager l'opinion accréditée; mais, selon lui (et il compte bon nombre d'imitateurs), des relations non moins grandes sont manifestes avec la faune Américaine (*The Neotropical region*).

Cette assertion est réduite à néant par les chiffres mêmes de Wallace, bien qu'il se borne à examiner les familles, tenant à peine compte des genres et encore moins des espèces.

Etant, en effet, donné le nombre des familles par région, c'est-à-dire :

Pour la région Orientale.....	35 familles.
— Néotropicale.....	37 —
— Paléarctique.....	35 —
— Australienne.....	31 —

Sachant, d'autre part, que l'Afrique possède 32 familles dont :

14 sont communes avec la région Orientale.	
5 —	Néotropicalo.
11 —	Paléarctique.
2 —	Australienne.

Il en résulte que le nombre des familles Africaines communes avec les autres régions se trouve dans le rapport de :

4 pour 100 pour la région Orientale.	
1,03 —	Néotropicalo.
3,01 —	Paléarctique.
0,61 —	Australienne.

Le 1,03 pour cent de la région Néotropicalo est donc, pour ainsi dire, nul et c'est à peine si l'on doit le mettre en ligne de compte.

L'étude des genres conduit à des résultats semblables; car, par le relevé des tableaux de Wallace, on obtient les proportions suivantes :

29 genres communs avec la région Orientale.		
11	—	Néotropicale.
13	—	Paléarotique.
5	—	Australienne.

Enfin, comme preuves irréfutables, Wallace invoque les Serpents de la famille des *Homalopsidæ* et des *Dryophidæ*.

« The Snakes of the family *Homalopsidæ*, dit-il (*loc. cit.*, t. 1., p. 265), have a *wide range*, in America, Europe and all over of the Oriental region, but are confined to West Africa in the Æthiopian region; *Dryophidæ* of tropical America, occur also in West Africa ».

Quelques recherches dans l'ouvrage de Wallace établissent qu'en définitive l'Afrique possède quatre espèces de la famille des *Homalopsidæ*; deux genres et trois espèces de celle des *Dryophidæ*; de plus le *wide range* des *Homalopsidæ*, en Amérique (*loc. cit.*, p. 265), se réduit à quatre genres (*loc. cit.*, p. 376), tandis que la région Orientale en contient onze.

En supposant, un instant, la présence en Amérique et en Afrique d'un nombre égal de genres dans une ou plusieurs familles, du moment où ces genres ne sont pas les mêmes, ils ne prouvent, en aucune façon, la trace d'une relation quelconque entre les deux continents, car Wallace avoue toujours en parlant des espèces de la famille des *Homalopsidæ* propres aux régions Orientale et Æthiopienne: « That the Æthiopian species constitute peculiar genera, so that in this family, the separation of the Æthiopian and Oriental region is very well marked. »

Il est impossible, nous le répétons, d'accumuler plus de contradiction, et de fournir plus bénévolement que ne le fait Wallace, des armes propres à combattre ses propres théories.

Les prédécesseurs, comme les imitateurs du naturaliste Anglais, ne disposent pas de preuves plus concluantes; ce qui montre sur quels fondements peu solides repose la division du continent Africains en *zones* ou en *sous-régions* Herpétologiques.

§ III. — Il serait hors de propos de discuter les données émises par Schlegel, sur la distribution géographique des Reptiles

Africains; ce qui pouvait être admissible à l'époque où il publiait son indigeste *Essai sur la physiologie des Serpents* (1837), n'a plus aujourd'hui sa raison d'être; il en est tout autrement de ses opinions relatives aux modifications exercées par la nature du climat, sur la coloration des animaux, comme aussi sur d'autres caractères, et l'on fait aujourd'hui trop souvent appel, avec lui, aux RACES LOCALES, pour que nous n'examinions pas rapidement ce qu'il y a d'erroné dans ces lois et leurs applications.

En principe général, le climat du continent Africain, modifierait, d'après Schlegel, non seulement la coloration des animaux, mais aussi la conformation de tels ou tels de leurs organes.

Ainsi : « le *Monitor Niloticus* d'Égypte et du Sénégal serait remplacé au Cap par une variété locale, à teintes plus foncées et à dessins plus prononcés, dont on a fait le *Monitor albogularis* (*loc. cit.*, p. 216).

« Le *Vipera arietans* du Cap offrirait des teintes beaucoup plus pâles en Nubie et en Abyssinie (*loc. cit.*, p. 216).

« Le *Testudo pardalis* du Cap, également rapporté du Sénégal et d'Abyssinie, au lieu d'avoir dans ces lieux la carapace ornée d'un beau dessin noir et jaune, serait d'un gris jaunâtre uniforme, de plus toutes les appendices (1) de la peau auraient acquis sous l'influence d'un climat aussi vigoureux, un développement plus fort, de sorte que les écailles des pieds de devant auraient été transformées en pointes, ou même en épines; cette variété locale porte le nom de *Testudo sulcata* (*loc. cit.*, p. 216).

« Enfin, à Madagascar, au lieu de deux variétés locales : les *Emys Galeata* du Cap et *Geafæ* d'Abyssinie, il existerait une race différente : le *Sternotherus nigricans* qui, quoique modelé sur le même type, se distinguerait constamment par des formes plus lourdes, une carapace moins large et un plastron en partie mobile, ce dernier caractère sans valeur, car, dit Schlegel, j'ai constaté le peu d'importance du caractère tiré de la mobilité du plastron et démontré que très souvent ce caractère est purement accidentel ou simplement l'effet de l'âge. » (*loc. cit.*, p. 217).

Devant de semblables aberrations :

(1) Nous copions textuellement, nous ne répondons pas des fautes de français.

Lorsque tous les Herpétologistes savent que le *Monitor albogularis*, prétendue variété locale du Cap, existe en Sénégambie et en Mosambique, avec une coloration semblable dans les trois localités;

Lorsque personne n'ignore que le *Testudo pardalis* du Cap, aux desains jaunes et noirs, aux écailles des Jambes antérieures lisses, se trouve en Sénégambie et en Abyssinie avec des caractères identiques et que le *Testudo sulcata* vit au Cap comme au Sénégal et en Abyssinie, avec sa teinte jaune grisâtre et ses pieds de devant armés d'écailles épineuses;

Lorsque il est démontré que la livrée du *Vipera arietans* varie suivant les individus et se montre claire ou obscure chez les spécimens du Cap, aussi bien que sur ceux d'Abyssinie et de Nubie;

Lorsque, enfin, la *mobilité du sternum* des *Sternotherus* est universellement acceptée, comme un caractère générique fondamentale, que tous les auteurs les séparent des *Emys* (*Pelomedusa*) *Galeata* et *Geoffæ*, et que les uns et les autres sont indifféremment distribués sur tout le continent;

Toute réfutation serait puérile; les idées conçues par un cerveau en démence ne supportent pas de discussion.

Si l'influence climatérique seule possédait la puissance de transformer du tout au tout un type, ce qui est inadmissible, il faudrait tout d'abord, ce nous semble, que le climat d'une région donnée, fût diamétralement différent de celui d'une autre région comparée; peut-être au temps de Schlegel, le Cap, la Sénégambie, l'Abyssinie, l'Égypte, la Nubie, étaient dans ce cas; aujourd'hui ces régions ne nous sont pas connues sous cet aspect, aussi hésitons-nous à les considérer comme autant d'officines de races locales.

» En résumant, dit Schlegel, et en déduisant des lois (*loc. cit.*, p. 218), on arrive à ce résultat : que la différence des animaux qui se représentent mutuellement dans l'Afrique Australe et Septentrionale, se réduit à un développement plus ou moins complet de certaines parties et à une diversité dans les teintes; ceux qui habitent les dernières contrées, montrent ordinairement une livrée d'un jaune ou gris pâle, couleur propre à tant d'animaux qui fréquentent les déserts et que j'appellerais volontiers la couleur du désert. »

Ces conclusions nous révèlent un fait que nous ignorions au moment où, dans la partie Mammalogique de cet ouvrage, nous discutions les propositions de Pucheran, sur la teinte des Mammifères Africains, fait d'où il résulte que Pucheran a servilement copié Schlegel et formulé comme lui étant propres, les inadmissibles principes du Naturaliste Hollandais.

Quoi qu'il en soit, l'argumentation dont nous nous sommes servi, en traitant des teintes du pelage des Mammifères d'Afrique, étant rigoureusement la même lorsqu'on envisage la livrée des Reptiles, nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

Nous insisterons néanmoins sur la faible valeur des caractères reposant uniquement sur des variations de couleurs, et nous signalerons les erreurs nuisibles que les théories précocées et fantaisistes, font naître inévitablement :

Quand un Naturaliste entraîné par les écarts d'une imagination malade, se plait à couronner un système impossible, par une classification basée sur ce qu'il appelle la *PHYSIONOMIE*, « après avoir remarqué en examinant une série d'animaux vivants, qu'il se peint dans leurs *traits*, dans leurs *regards* et jusque dans leurs *formes*, l'expression de certains *penchants*, *d'habitudes*, *de passions*, qui sont d'une manière plus directe que chez l'homme, le résultat de l'organisation » (Schlegel, *loc. cit.*, 1, p. IV); rien ne doit étonner de la part de ce Naturaliste, rien ne doit surprendre de la part de ceux qui l'admirent et l'imitent.

Dès lors, les caractères fondamentaux tirés de l'organisation des animaux s'effacent devant l'expression des *passions*, des *penchants*, reflétés par leurs *traits* par leurs *regards* mêmes; pour tout dire, les types les plus tranchés, reconnus et acceptés par les Maîtres, disparaissent pour laisser le champ libre : aux *RACES* et aux *VARIÉTÉS LOCALES*, créations si utiles à certains Zoologistes, et le plus bel ornement de leurs remarquables ouvrages, devant lesquels, beaucoup cependant ne se sentent pas le courage de s'écrier : *CREDO QUIA ABSURDUM*.

DESCRIPTION ET ÉNUMÉRATION DES ESPÈCES ⁽¹⁾

CHELONII Opp.

TESTUDINIDÆI C. Bp.

Fam. CHERSINIDÆ Merr.

Gen. TESTUDO Lin.

1. TESTUDO PARDALIS Lin.

Testudo pardalis Bell, Zool. Journ., t. II, p. 20, t. XXV.

— Dum. et Bib., Erp. Gen., t. II, p. 71.

— Gray, Cat. Shield Rept., 1855, p. 9.

Geochelone pardalis Fitz., Syst. Shield., p. 122.

Testudo bipunctata Cuv., R. An., t. II, p. 10.

— *Boiei* Wagl., Icon. Amph., t. XIII.

Ekaga. — Peu commun. — Gambie, Casamence, Ile aux Chiens, Ghimberinghe, Samatite, Samone.

(1) Notre classification des Reptiles de la Sénégambie est établie d'après les systèmes récents proposés par les Monographes les plus autorisés; nous aurons soin, en traitant de chaque ordre, d'indiquer les sources où nous avons puisé.

C'est ainsi que, pour les *Chelonii*, la classification proposée par M. le Professeur L. Vaillant (*Bull. Soc. Phil.*, Paris, 1877, 7^e série, t. I, p. 54) nous a paru devoir être préférée, avec d'autant plus de raison que, basée sur la disposition des vertèbres cervicales, elle correspond, en quelque sorte, aux divisions de Dumeril et Bibron (*Erp. Gen.*, 1834, t. I, p. 304-305), qui jusqu'ici avaient été acceptées, malgré de légères modifications.

Le *Testudo pardalis*, généralement indiqué comme spécial à l'Afrique Australe, habite également la Sénégambie où nous l'avons recueilli, plus particulièrement dans les régions arrosées par la Gambie et la Casamence; c'est exceptionnellement que nous l'avons observé à l'Ouest, sur la lisière des forêts du pays des Sérères, et sur les bords de la rivière Samone.

Chez presque tous les Chéloniens, la forme de la boîte osseuse, comme celle des membres du cou et de la tête, éprouvent des modifications au fur et à mesure des progrès de l'âge.

Dans l'espèce qui nous occupe, l'adulte présente une teinte générale d'un jaune livide semé de taches nombreuses, petites et irrégulières, d'un brun noirâtre. Chez les jeunes, le fond de la couleur est jaune brillant, chaque plaque de la carapace est entourée de deux lignes brunes, alternant avec des lignes d'un jaune pâle, les unes et les autres coupées obliquement par d'autres lignes interrompues d'un brun rouge; au centre de ces écailles, existe un espace fortement chagriné, divisé en deux parties égales par une bande en x d'un gris jaunâtre.

Dumeril et Bibron (*Erp. Gen., loc. cit.*, p. 74) donnent au *Testudo pardalis* des œufs « rugueux d'un beau blanc, presque sphériques et de la grosseur d'une bille de billard »; nous les avons constamment vus de forme régulièrement ovoïde et ne dépassant pas la taille d'un œuf de Pigeon de dimensions ordinaires.

2. *TESTUDO GEOMETRICA* Lin.

Testudo geometrica Lin., *Syst. Nat.*, I, p. 353.

— Dum. et Bib., *Erp. Gen.*, t. II, p. 57.

Les Indigènes n'ont qu'un petit nombre de mots pour désigner les Reptiles, et souvent le même nom s'applique à des espèces différentes, nous croyons néanmoins devoir les noter soigneusement.

De même que pour les Poissons, nos comparaisons ont été faites dans le Laboratoire et les Galeries d'Herpétologie du Muséum; M. le Professeur Vaillant, notre ami le Docteur Sauvage, nous ont continué leur sympathique accueil; nous ne saurions les en remercier trop souvent. Nous sommes heureux également de citer le nom de M. Tomino, Préparateur au Laboratoire, et celui de M. Bocourt, Conservateur des Galeries, dont la bienveillante obligeance ne nous a jamais fait défaut.

- Testudo geometrica* Gray, Cat. Shield. Rept., 1855, p. 8.
Pellastes geometricus Gray, Supp. Cat. Shield. Rept., 1870, p. 9.
Testudo tentoria Bell., Zool. Journ., III, p. 420. Tab. 23-24.
Pellastes tentoria Gray, Supp. Cat. Shield. Rept., 1870, p. 9.

Ekaga. — Rare. — Habite les mêmes localités que l'espèce précédente, rives de la Gambie, de la Casamence, Mélaconée. Nous ne l'avons jamais observée dans l'Ouest.

C'est à tort, selon nous, que Gray, après avoir réuni dans son catalogue of Shield Reptiles (*loc. cit.*, p. 8), le *Testudo tentoria* au *Testudo geometrica*, l'érige plus tard au rang d'espèce, dans le Supplément à cet ouvrage (*loc. cit.*, p. 9). Certains des caractères qu'il invoque en faveur de cette distinction ne présentent aucune valeur; le « sternum lat or concave » de l'un, « convexe » de l'autre, sont simplement des caractères de sexe; quant à la coloration, il ne faut pas en tenir compte vu son excessive variabilité.

Nous avons possédé vivantes les deux prétendues espèces et nous n'hésitons pas à les considérer comme identiques.

3. TESTUDO VERREAUXII Smith.

- Testudo Verreauxii* Smith., Illustr. Zool. S. Afr. Rept., pl. VIII.
— *Verreauxii* Gray, Cat. Shield. Rept., 1855, p. 8.

Ekaga. — Rare. — Gambie, Casamence, Albréda, Sedhiou, Mélaconée.

Cette espèce du Sud de l'Afrique, bien distincte de la précédente, remonte jusque dans la basse Sénégalie; nous en possédons un magnifique exemplaire provenant d'Albréda, que nous devons à l'obligeance de notre ami regretté le capitaine Daboville.

4. TESTUDO SULCATA Mill.

- Testudo sulcata* Mill., On Var. Subj. tab. XXVI. A. B. C.
— — Dum. et Bib., Erp. Gen., t. II, p. 74, pl. 13, f. 1.
— — Gray, Cat. Shield. Rept., 1855, p. 9.

Testudo calcarata Merr., Tent. Syst. Amph., p. 53.

— *radiata Senegalensis* Gray, Syn. Rept., 11.

Peltastes sulcatus Gray, Supp. Cat. Shield. Rept., p. 12.

Bonath. — Commun. — Gandiole, N'Diogo, Dony-Dack, Babagaye, Dakar-Bango, Saldé, Podor, Daggana, Kita, Boukarié, Maina; plus rare dans le Sud : Albreda, Bathurst, Mélécorée.

Le *Testudo sulcata* est, de toutes les Tortues Sénégaubiennes, la seule dont la forme et la couleur n'éprouvent aucunes variations, quels que soient son âge et sa taille; sa teinte générale est d'un fauve clair, avec des lignes plus foncées, disposées régulièrement sur le pourtour des plaques de la carapace.

Elle se tient d'ordinaire dans les endroits arides et sablonneux, pouvant se soustraire facilement aux recherches, en raison même de sa couleur peu différente de celle du sol où, pendant le jour, on la trouve immobile. Elle marche avec beaucoup plus de vitesse que la plupart de ses congénères et dépense une quantité énorme de nourriture; les dimensions de sa carapace seule dépassent souvent 0,80 centimètres de long.

Les Nègres la recherchent pour la vendre aux Européens et pour fabriquer des Grignis avec les volumineux tubercules cornés de ses membres antérieurs et postérieurs.

L'aire d'habitat du *Testudo sulcata* s'étend sur presque tout le continent Africain.

Longtemps, cette espèce a été regardée comme habitant simultanément l'Afrique et l'Amérique; tout en paraissant accepter cette manière de voir Dumeril et Bibron avaient cependant formulé, avec raison, certaines réserves : « Ce fait de l'existence de Tortues originaires d'Amérique et d'autres qui sont bien certainement Africaines, disent-ils en effet (*loc. cit.*, p. 79), doit effectivement paraître extraordinaire, attendu que la classe entière des Reptiles n'en présente pas un exemple. *Nous avouons même que, pour y croire, nous avons besoin qu'il nous soit attesté par une personne aussi recommandable que l'est M. d'Orbigny, qui a lui-même recueilli en Patagonie, où l'espèce est fort commune, selon lui, un jeune Testudo sulcata.* »

L'examen de spécimens authentiques provenant d'Afrique et

d'Amérique, ont permis à Gray de trancher définitivement la question et de démontrer (*P. Z. S. of Lond.*, 1870, p. 707) qu'au lieu d'une espèce unique habitant l'ancien et le nouveau monde, ce qui serait une anomalie « which was an anomaly among the Testudinata », il en existait deux, qu'il fallait placer dans deux genres différents : « to two different subgenera, the one belonging to the old and the other to the new world. »

Nous n'avons pas à examiner ici le plus ou moins de valeur des deux genres proposés par Gray, non plus que l'opinion de M. Sclater relative au nom de *Chilensis* imposé par Gray au type Américain.

D. TESTUDO MARGINATA Schoep.

Testudo marginata Schoep., t. II, 12, f. 1.

— — — Gray, Cat. Tort. Brit. Mus., p. 9.

— — — Dum. et Bib., Erp. Gen., t. II, p. 37.

— *campanulata* Wall., Chel., p. 121.

Chersus marginatus Wagl., Syst. p. 138.

Bonath. — Assez rare. — Boukarié, Maina, Podor, Dagana.

Cette espèce indiquée du nord de l'Afrique, d'Algérie, de Grèce, d'Égypte, se rencontre dans la haute Sénégambie, où nous l'avons observée; un très bel exemplaire de Dagana existe dans le Musée des Colonies.

Gen. HOMOPUS Dum. et Bib.

G. HOMOPUS SIGNATUS Dum. et Bib.

Homopus signatus Dum. et Bib., Erp. Gen., t. II, p. 152.

— — — Gray, Cat. Shield. Rept., 1855, p. 11 et Supp., p. 13.

Testudo signata Walb. Chenol., p. 120.

— *denticulata* var. Gm., Syst. Nat., I, 1045.

— *Cafra* Daud., G. N. Rept., t. II, p. 291.

N'KOUNOU. — Assez rare. — Gambie, Casamence, Monsor, Maloumb, Gilfré, Macandianbongou, Guettala, Dianach, M'Boul.

Indiqué comme spécial au Cap et à l'Abyssinie, cet *Homopus* remonte dans la basse Sénégambie et se rencontre également dans la région Nord-Est, d'où plusieurs exemplaires nous sont parvenus par les soins de notre excellent confrère le Dr Collin.

7. HOMOPUS AREOLATUS Dum. et Bib.

Homopus areolatus Dum. et Bib., *Exp. Gen.*, t. II, p. 146.

— Gray, *Cat. Shield. Rept.*, 1855, p. 11 et Supp., p. 13.

Testudo areolata Thomb., *N. A. Sued.*, t. VIII, p. 180.

Chersina tetradactyla Less., *Bell. Sci.*, XXV, p. 110.

Le Vermillon Lacep., *Quad. Ovip.*, t. I, p. 166.

N'KOUNOU. — Assez rare. — Maloumb, Kaour, Gourha, Cagnac-Cay, Ile aux Éléphants, Gilfré.

Cette espèce, également indiquée dans l'Afrique Sud et au Cap de Bonne-Espérance, habite, comme sa congénère, la basse Sénégambie, mais elle ne s'observe pas dans le Nord-Est. Dumeril et Bibron (*loc. cit.*, p. 151) l'indiquent de Madagascar.

La coloration des très jeunes individus diffère peu de celle des adultes; les teintes sont ordinairement plus pâles et le centre déprimé des plaques de la carapace est d'un rouge laque, au lieu du brun marron des sujets plus âgés.

Gen. **KINIXYS** Bell.

8. KINIXYS BELLIANA Gray.

Kinixys Belliana Gray, *Syn. Rept.*, p. 69.

— Gray, *Cat. Shield. Rept.*, 1855, p. 13 et Supp., p. 13.

— *Schoensis* Rüpp., *Mus. Senck.*, III, p. 226, t. XVI.

Kinixys Belliana Dum. et Bib., *Exp. Gen.*, t. II, p. 168.

N'Kounou. — Assez commun. — Gambie, Casamence, Mélécorée, Dianoch, Gourba, Kaour.

Le *Kinixys Belliana* est indiqué par Gray (*loc. cit.*) dans l'Afrique Est et Ouest ainsi qu'en Gambie.

9. **KINIXYS EROSA** Gray.

Kinixys erosa Gray, Syn. Rept., p. 16.

— Gray, Cat. Shield. Rept., 1835, p. 13 et Supp., p. 14.

Cinixys erosa Dum. et Bib., Erp. Gen., t. II, p. 165.

Testudo erosa Schn., Arch. Koenigsb., I, p. 321.

N'Kounou. — Assez commun. — Mêmes localités que l'espèce précédente.

Cette curieuse espèce, dit M. Cope (*Pr. Ac. N. S. Philad.*, 1839, p. 294), commune au Gabon, sur la rivière Camma et dans l'Ogooué, s'étend vers le Nord du côté de la Gambie; cette dernière région lui est également assignée par Gray (*loc. cit.*).

10. **KINIXYS HOMEANA** Bell.

Kinixys Homeana Bell., Trans. Lin. Soc. of Lond. XV, p. 400, pl. XVII, f. 2.

— Gray, Cat. Shield. Rept., 1835, p. 13 et Supp. p. 14.

Cinixys Homeana Dum. et Bib., Erp. Gen., t. II, p. 161, pl. XIV, fig. 2.

N'Kounou. — Assez commun. — Gambie, Casamence, Mélécorée; remonte jusqu'à Joalles et Rufisque, où nous l'avons recueilli.

Gray (*loc. cit.*, 1835) mentionne le *Kinixys Belliana* comme naturalisé au Mexique et à la Guadeloupe; le *Kinixys Homeana*, aurait été également introduit à la Guadeloupe et à Demerari. En considérant ces deux espèces comme Américaines, Dumeril et Bibron avaient été certainement induits en erreur par l'affirmation de Gray qui, dans le principe, leur attribuait la même origine.

• Des exemplaires de ces espèces, disent Dumeril et Bibron (*loc. cit.*, p. 163), ont été envoyés vivants de la Guadeloupe par M. Lherminier, au Muséum d'Histoire Naturelle, où ils sont morts peu de temps après leur arrivée. Comme aucun renseignement n'était joint à leur envoi, nous ignorons s'ils étaient bien originaires de cette île. Dans tous les cas, on a tout lieu de croire que ces espèces sont Américaines, car M. Gray nous a assuré que les carapaces, que possède le Musée Britannique, lui ont été adressées de Demerari et de la Guyane Anglaise. »

Gray, revenant en 1870 (*P. Z. S. of Lond.* p. 707) sur sa première opinion, rapporte que ces espèces : « is not even colonised much less naturalised, in that country (Guadeloupe et Demarara); but it is probable that some of the Negroes who are found of living animals may have taken them with them. »

Fam. **EMYDIDÆ** Gray.

Gen. **CLEMMYS** Wagl.

11. **CLEMMYS LATICEPS** Strauch.

Clemmys laticeps Strauch, Mem. Ac. Sc. St-Petersb., t. VIII, 7^e ser., p. 75, 1845.

Emys laticeps Gray, Cat. Shield. Rept., 1855, p. 23.

Eryma laticeps Gray, Supp. Cat. Shield. Rept., 1870, p. 45.

Ogombé. — Assez commun. — Gambie, Casamence, Dianoh, Maka, Ghiberinghe, Wagrau, Giffré, environs d'Albreda, Samatite, Cagnout.

Selon Gray, l'espèce se rencontrerait au Nord et à l'Ouest de l'Afrique; nous ne l'avons jamais observée que dans la basse Sénégalie, où elle habite les marigots; pendant le jour elle se tient immobile sur les berges, se laissant tomber à l'eau au moindre bruit; c'est seulement la nuit qu'elle se livre à toute son activité, nageant à peu de profondeur ou marchant sur la vase à la recherche des petits animaux dont elle fait sa principale nourriture.

Fam. **CHELYDIDÆ** Gray.

Gen **STERNOTHÆRUS** Boll.

12. STERNOTHÆRUS NIGER Dum. et Bib.

- Sternothærus niger* Dum. et Bib., *Erp. Gen.*, t. II, p. 307.
— Gray, *Cat. Shield. Rept.*, 1855, p. 51.
— Strauch, *Mem. Ac. Sc. St-Petersb.*, 1865, p. 103.

Ogombé. — Commun. — Marigots de Khara, Kouma, Safal, Lay-bar, Diouk, Babaghay, Richard-Toll.

Jusqu'ici, cette espèce est citée comme propre à Madagascar; c'est une des plus communes de la Sénégambie.

13. STERNOTHÆRUS NIGRICANS Donndorft.

- Sternothærus nigricans* Donndorft, *Zool. Beitr.*, III, p. 34.
— — — — — Dum. et Bib., *Erp. Gen.*, t. II, p. 309.
— *subniger* Gray, *Cat. Shield. Rept.*, 1855, p. 51.
Testudo subnigra Latr., *Hist. Nat. Rept.*, t. I, p. 89, f. 1.
Terrapene nigricans Merr., *Tent. Syst. Amph.*, p. 28, sp. 28.
La Tortue Noirdtre Lacep., *Quad. Ov.*, t. I, p. 175, pl. XIII.

Ogombé. — Commun. — Habite les mêmes localités que l'espèce précédente.

Comme son congénère, le *Sternothærus nigricans* est indiqué, à tort, comme spécial à Madagascar.

14. STERNOTHÆRUS CASTANEUS Gray.

- Sternothærus castaneus* Gray, *Synop. Rept.*, p. 38.
— — — — — Dum. et Bib., *Erp. Gen.*, t. II, p. 401.

Sternotherus castaneus Strauch, Mem. Ac. Sc. St-Petersb., 1865,
p. 109.

— *Leachianus* Bell., Zool. Journ., t. II, p. 300.

Emys castanea Schweig, Prodr. Monogr. Chelon., p. 45.

Ogombé. — Assez commun. — Gambie, Casamence, Mélacorée, Khasa, Ile aux Chiens, Marigot aux Hultres, Somalite, rivière Kounakeri, Safal, Kouma, Leybar.

La manière de voir de M. Cope relativement à cette espèce (*Proceed. Ac. N. Sc. Philad.*, 1859, p. 294), manière de voir partagée du reste par des Herpetologistes d'un mérite indiscutable, nous paraît la seule admissible. L'étude d'un certain nombre de spécimens fournit, en effet, des caractères distinctifs concluants, et démontre combien est peu fondée l'opinion de Gray, dont les diverses notices, remplies d'hésitations et de contradictions, sont la preuve de son ignorance complète du genre *Sternotherus* et de bien d'autres; nous aurons souvent l'occasion de signaler des faits à l'appui.

15. **STERNOTHERUS SINUATUS** Smith.

Sternotherus sinuatus Smith, Illustr. Zool. S. Afr., Rept., pl. I.

— Strauch, Mem. Ac. Sc. St.-Petersb. 1865, p. 109.

— Gray, Supp. Cat. Shield., Rept., 1870, p. 79.

Ogombé. — Rare. — Gambie, Casamence, Mélacorée, Dianoch, Maka, Albrada, Knour.

16. **STERNOTHERUS DERBIANUS** Gray.

Sternotherus Derbianus Gray, Cat. Tort. Crocod. and Amphib., p. 37.

— Gray, Cat. Shield., Rept., p. 52.

— Strauch, Mem. Ac. Sc. St-Petersb., 1865,
p. 109.

— Cope, P. Ac. N. Sc. Philad., 1859, p. 294.

— Peters., M. B. Ak., Berlin, 1877, p. 117.

Ogombé. — Peu commun. — Mêmes localités que le *Sternotherus sinuatus*.

Malgré les liens étroits qui semblent unir ces deux espèces, il est cependant facile de les différencier, et nous nous rangeons à l'opinion de M. Cope et de Peters (*loc. cit.*); comme le fait observer également M. Cope, les mœurs des deux espèces ne se ressemblent en aucune façon; le *Sternotherus sinuatus* se plait dans les endroits les plus profonds des marigots, rarement il se rend à terre, et se laisse souvent flotter immobile à la surface de l'eau; le *Sternotherus Derbianus*, au contraire, habite les marécages et les flaques d'eau herbues au milieu des Palétuviers.

17. STERNOTHERUS ADANSONI A. Dum.

Sternotherus Adansonii A. Dum. Cat. Meth. Rept., p. 19.
— A. Dum. Arch. Mus., t. VI, p. 243.
— Gray, Cat. Shield. Rept., 1855, p. 52 et
Supp., 1870, p. 80.
Emys Adansonii Schweig., Prodr. Monog. Chelon., p. 39.

Ogombé. — Commun. — Makandianbongou, Guelli, Matam, Kita, Podor, Bakel, Saldé, Leybar, Thionk, Diouk, Merinaghem, Kouma, N'Bilor, Khasa, Damarkour, Samone; Gadioba, Gambie, Casamence; archipel du Cap-Vert où Gray l'indique; nous en possédons un exemplaire de Santiago.

Les espèces composant le genre *Sternotherus*, soit qu'on les accepte comme nous venons de les établir avec Strauch (*loc. cit.*), soit qu'on en réduise le nombre suivant le système, selon nous, erroné de Gray, ne sont, en aucune façon, localisées à telle ou telle place sur le continent Africain, comme on l'a prétendu jusqu'ici.

On vient de voir que le *Sternotherus Adansonii* est le seul dont l'aire d'extension occupe le plus vaste espace, puisqu'on l'observe en Égypte, au Cap, dans le haut Sénégal, en Gambie et à l'archipel du Cap-Vert; le *Sternotherus Derbianus*, confondu par quelques-uns avec le *Sternotherus sinuatus*, appartiendrait seule-

ment à la Gambie, tandis que ce dernier serait spécial au Cap; les *Sternotherus niger*, *nigricans* et *castaneus* auraient pour habitat unique Madagascar.

Les nombreux exemplaires, que nous avons recueillis et minutieusement comparés, nous ont péremptoirement démontré que tous ces types, indistinctement, vivent dans les fleuves et les marigots de la Sénégambie, et nous sommes convaincu que, par suite des recherches ultérieures, leur présence sera constatée sur une foule d'autres points du continent. Il en est incontestablement de même des espèces du genre *Pelomedusa* que nous allons examiner.

Gen. **PELOMEDUSA** Wagl.

18. **PELOMEDUSA GEHAFFÆ** Gray.

Pelomedusa Gehaffæ Gray, Cat. Tort. Brit. Mus., p. 33.

Pentonyx Gehaffæ Rüpp., Neue Wirb. Z. Faun. Abyss., p. 2, tab. I.

— A. Dum., Cat. Meth. Rept., p. 18.

— Strauch, Mem. Ac. Sc., St-Petersb., 1865, p. 113.

Ogombé. — Commun. — Kita, Makhana, Matam, M'Boul, Podor, N'Guor, Saldé, Leybar, Thionk, Samono.

Cette espèce découverte pour la première fois par Rüppel en Abyssinie, retrouvée au Sennaar par Peters, ne nous est pas connue dans la région Sénégambienne dite du bas de la côte; commune dans le haut pays, elle ne nous paraît pas descendre plus loin que la pointe du Cap-Vert.

19. **PELOMEDUSA GALEATA** Wagl.

Pelomedusa galeata Wagl., Nat. Syst. Amph., p. 136, t. II, f. 36-37.

— Strauch, Mem. Ac. Sc. St-Petersb., 1865, p. 111.

Testudo galeata Schœp., Hist. Testud., p. 12, t. III, f. 1.

Pelomedusa subrufa Gray, Cat. Shield. Rept., 1855, p. 53.

— *nigra* Gray, Ann. and Mag. Nat. Hist., t. XII, p. 99.

Pentonyx Capensis Dum. et Rib., *Exp. Gen.*, t. II, p. 300, pl. XIX, f. 2.
Hydraspis galeata Sowerb. et Lear, *Tort. Terrap. and Turtles*, 1872,
p. 10, t. XLIX et IV.

Ogombé. — Commun. — Loybar, Thionk, Gaudiolo, Gambie, Casamence, Mélécorée, Albréda, Sedhiou.

D'après les auteurs que nous avons consulté, cette espèce paraît s'étendre sur tout le continent Africain.

20. **PELOMEDUSA GABONENSIS** Strauch.

Pelomedusa Gabonensis Strauch, *Mem. Ac. Sc. St-Petersb.*, 1865,
p. 113.

Pentonyx Gabonensis A. Dum., *Rev. et Mag. Zool.*, 1850, p. 373.

— A. Dum., *Arch. Mus.*, t. X, p. 164, pl. XIII,
f. 2, 2, a.

Ogombé. — Assez commun. — Gambie, Casamence, Mélécorée, Ile aux Chiens, Albréda, Bathurst.

Le type de A. Dumeril provenait du Gabon.

Dans un travail sur le genre *Sternotherus* (*P. Z. S. of Lond.*, 1863, p. 194.), Gray place le *Pelomedusa (Pentonyx) Gabonensis* en synonymie du *Sternotherus Derbianus*.

« Je pense, dit-il, qu'il n'est pas douteux que le spécimen envoyé du Gabon au Muséum de Paris par M. Aubry-Lecomte, et que A. Dumeril, dans un mémoire fait à la hâte, incomplet et des plus inexacts, *in his very hasty and very incomplete and inaccurate paper on the Reptiles of Western Africa*, a décrit et figuré sous le nom de *Pentonyx Gabonensis*, est tout simplement un jeune de *Sternotherus Derbianus*; il est en outre surprenant qu'un Herpétologiste comme A. Dumeril, *disposant de matériaux d'étude, d'une richesse exceptionnelle, n'ait pas su reconnaître* que son espèce, *à cause même de la largeur du sternum*, ne pouvait appartenir au genre *Pentonyx*. »

Le jugement peu courtois, pour ne pas dire plus, porté par Gray sur les travaux de A. Dumeril, n'a pas lieu d'étonner; on sait que certains savants Anglais ont assez l'habitude d'envenimer leur plume, quand il s'agit de leurs confrères de France et nous

en avons déjà cité un exemple frappant en traitant des Oiseaux de la Sénégambie (p. 123), aussi n'insisterons-nous pas; mais il est utile de faire remarquer: que si l'illustre Gray eût étudié moins superficiellement *very hasty*, la description et la figure *incomplete and inaccurate* du peu *scrupuleux* A. Dumeril, il se serait peut-être aperçu qu'il donnait une bien faible preuve de son savoir, en ne sachant pas reconnaître que le caractère différentiel des genres *Sternotherus* et *Pelomedusa* ne réside pas dans le *plus ou moins de largeur du plastron*, mais bien dans la *mobilité* ou l'*immobilité absolue* de cet organe, et peut-être alors aurait-il vu que le plastron du *Pelomedusa Gabonensis* est immobile.

Bien longtemps avant nous, Strauch avait fait justice des allégations de Gray, en démontrant l'exactitude des renseignements fournis par A. Dumeril; il n'est pas sans intérêt de reproduire textuellement ce passage auquel nous faisons allusion.

« Gray behauptet, écrit Strauch (*loc. cit.*, p. 107), nämlich, dass die *Pelomedusa (Pentonyx) Gabonensis*, die A. Dumeril in den Archives du Museum abgebildet hat, und die sich von ihren Gattungsgenossen durch einen breiten Brustschild auszeichnet, der Jungendzustand seines *Sternotherus Derbianus* sei. Als Grund dafür führt er nur den breiteren Brustschild an, vergisst dabei aber, wie es scheint, dass das differenzielle Merkmal der Gattungen *Sternotherus* und *Pelomedusa* nicht in der Breite des Brustschildes liegt, sondern in der Beweglichkeit des vorderen Sternallappens, die nur bei der ersteren Gattung vorkommt, und von der weder in der von A. Dumeril gegebenen *vortrefflichen Abbildung* etwas zu sehen, noch auch in der Beschreibung etwas zu lesen ist. »

Récemment la manière de voir de Gray a été soutenue par un Naturaliste Français attaché au British Museum; « en 1860, dit M. G. A. Boulenger (*Sur l'existence d'une seule espèce du genre Pelomedusa*, *Bull. Soc. Zool. France*, 1880, V^e vol., p. 146), A. Dumeril décrit une *prétendue* espèce nouvelle, le *Pelomedusa Gabonensis*, mais qui n'est autre qu'un *Sternotherus*, *probablement* le *Derbianus* de Gray. »

Le libellé même de ce paragraphe montre suffisamment que M. G. A. Boulenger s'est borné à copier Gray et qu'il ne connaît nullement l'espèce de A. Dumeril.

Quoi qu'il en soit, après avoir considéré comme un devoir, de défendre un de nos Maîtres injustement accusé, après avoir établi que le type de A. Duméril appartient bien positivement au genre *Pelomedusa* et non pas au genre *Sternotherus*, nous nous croyons en droit d'affirmer que ce type était adulte et complètement distinct de ses congénères.

Les exemplaires du *Pelomedusa Gabonensis*, que nous avons observés et recueillis en Sénégambie, répondent exactement aux descriptions de A. Duméril, auxquelles nous renvoyons (*Rev. et Mag. de Zoologie et Arch. du Museum, loc. cit.*); abstraction faite des caractères invoqués, il faut tenir compte des rugosités « de toute la carapace », rugosités n'indiquant, en aucune façon, un état jeune, car elles se montrent chez tous les sujets, même les plus âgés, et servent par conséquent à le différencier des autres espèces du genre; sa petite taille n'implique en rien non plus une croissance incomplète, l'espèce suivante que nous proposons comme nouvelle, établie sur un individu adulte et vieux, va pouvoir, nous l'espérons, confirmer cette assertion.

21. *PELOMEDUSA GASCONI* Rochbr.

(Pl. I, fig. 1, 2.)

Pelomedusa Gasconi Rochbr., Mss., 1881.

P. — CORTEX OVATO ROTUNDATUS, COMPLANATUS; SQUAMIS LINEIS RADIANTIBUS, SUBRUGOSIS, ORNATIS, MEDIANIUS OBTUSE TUBERCULATO CARINATIS, LUTRO OLIVACEIS, FULVO CIRCUMDATIS; STERNUM SUBPLANUM, SOPHIDE LUTRUM, SQUAMIS REGULARITER ET QUADRATIM LINEIS FULVIS INSTRUCTIS; SCUTELLÆ GULARES PARVISSIMÆ, TRIANGULARES; SCUTELLA INTERGULARIS ANGUSTA, ELONGATA, HASTÆFORMIS.

Carapace régulièrement ovale arrondie, presque aussi large en bas qu'en haut, très comprimée, à écailles ornées de légères stries finement granuleuses rayonnant du centre aux angles des écailles; les cinq vertébrales portant au milieu une côte obtuse un peu tuberculeuse à la base de chaque écaille et simulant une carène large et peu saillante; écailles marginales quadrangulaires, minces et tranchantes à leur bord libre; coloration générale d'un fauve cannelle, tirant faiblement sur le brun, chaque

écaille entourée d'une petite bande d'un brun fauve; sternum plan, à écaille intergulaire étroite, allongée, en fer de lance, les gulaires petites en triangle isocèle; les fémorales et surtout les anales brusquement rétrécies, les dernières très étroites; tout le plastron d'un jaune cannelle, à écailles régulièrement ornées de lignes brunes, espacées; membres d'un jaune pâle teintés par place de rouge groseille, cou brunâtre en dessus, linéolé en côté de petites bandes brun foncé et rouge; tête marbrée des mêmes teintes; iris rouge vermillon.

Longueur totale de la carapace.....	0 ^m 105
Largeur au milieu.....	0 090
— en avant.....	0 080
— en arrière.....	0 031
Épaisseur moyenne.....	0 020

Ogombé. — Peu commun. — Dagana, Saldé, lac de N'Guer, marigot des Maringouins.

Nous devons la connaissance de ce type remarquable à M. Gasconi, député du Sénégal; nous sommes heureux de le lui dédier en témoignage de notre reconnaissance et de notre affectueux dévouement, pour la bienveillante amitié dont il nous a toujours honoré.

M. Sclater (*P. Z. S. of Lond.*, 1871, p. 325) décrit une carapace et figure le sternum d'un *Pelomedusa*, rapporté du haut Zambèse par M. Chapman; cette espèce, qu'il ne nomme pas, est de tous les *Pelomedusa* connus celle qui se rapproche le plus de la nôtre; le *Pelomedusa Gasconi* s'en distingue cependant, surtout par la forme générale du plastron, une ornementation différente des lignes de chaque écaille, par une plus grande étroitesse des plaques fémorales, la petitesse des anales, leur écartement beaucoup plus aigu, par la même petitesse des plaques gulaires et la forme allongée et en fer de lance de l'intergulaire.

M. G. A. Boulenger, dont nous avons déjà cité le mémoire, ne reconnaît qu'une seule espèce dans le genre *Pelomedusa*, et il s'appuie, pour le démontrer, sur certaines particularités du plastron.

« Si la forme de certaines plaques du plastron, telles que les *pectorales* et les *humérales*, dit-il (*loc. cit.*, p. 148), ne subit aucune

modification avec l'âge, il n'en est pas de même entre les individus qui représentent toutes les formes intermédiaires entre les *Pelomedusa galeata* et *Gehafix*. Chez le *Pelomedusa galeata*, les plaques pectorales sont unies par une longue suture, tandis que, chez le *Pelomedusa Gehafix*, ces plaques sont subtriangulaires et séparées l'une de l'autre. »

Les sept plastrons figurés par M. G. A. Boulenger (*de a, à g*, p. 148 à 150, *loc. cit.*) sont tous identiquement semblables, seules les plaques pectorales et humérales sont plus ou moins développées, plus ou moins séparées, relativement les unes aux autres, ce sont là ses formes intermédiaires.

Ces variations, preuves démonstratives uniques pour M. G. A. Boulenger de l'unification des espèces du genre *Pelomedusa*, ont-elles la valeur qu'il s'efforce de leur donner ?

Aucun Herpétologiste, que nous sachions, tout en notant dans ses diagnoses, la disposition de ces plaques, n'a prétendu leur attribuer un caractère spécifique *fixe et fondamental*.

Les observations de M. G. A. Boulenger sont certainement des plus intéressantes, mais les conséquences qui, selon lui, en découlent, nous paraissent erronées, malgré son affirmation confirmée, écrit-il (*loc. cit.*, p. 147), par une lettre du Naturaliste Prussien Peters, en date du 11 avril 1880.

Nous avons vu et étudié un nombre de *Pelomedusa* égal, sinon de beaucoup supérieur, à celui indiqué dans le mémoire de M. G. A. Boulenger (40 spécimens), et quand nous avons cherché les caractères différentiels des deux espèces incriminées, laissant de côté les plaques pectorales et humérales, nous les avons trouvées : dans la forme générale de la carapace et du plastron, dans la forme et la disposition des plaques gulaires et intergulaires, dont personne n'a encore nié l'importance toute exceptionnelle ; or, les figures de M. G. A. Boulenger représentant sept plastrons avec plaques gulaires et intergulaires, calquées sur un même type, il s'ensuit que ces figures sont évidemment entachées d'inexactitude.

Si, en effet, on examine une quantité donnée d'individus des deux espèces adultes et du même sexe, on reconnaît les différences suivantes :

Chez le *Pelomedusa Gehafix*, la carapace est régulièrement ovale dans son pourtour, sa surface supérieure s'incurve en arc de

cerole; le plastron, rétréci dans la région supérieure, se dilate brusquement au niveau des plaques pectorales et abdominales, pour se rétrécir de nouveau en suivant deux lignes fortement obliques à partir des fémorales; l'angle d'écartement des deux anales affecte une disposition largement obtuse; les deux plaques gulaires, étroites, allongées en triangle isocèle, accompagnent dans toute sa longueur la plaque intergulaire, très étroite, en forme de coin.

Chez le *Pelomedusa Galcata*, au contraire, la carapace est ovale, oblongue, rectiligne sur les côtés et arrondie aux deux extrémités, l'antérieure bien plus étroite que la postérieure; sa surface supérieure faiblement courbée au centre s'incline en pente de chaque côté; le plastron est large en avant, faiblement rétréci en bas, les côtés libres, les plaques fémorales et anales sont dirigées parallèlement, les plaques anales s'écartent suivant un angle aigu; les plaques gulaires sont étroites, courtes, spiniformes, ne dépassant pas la moitié de la longueur de la plaque intergulaire, celle-ci large, quadrangulaire dans sa première moitié, affecte, dans sa moitié inférieure, la forme d'une pyramide obtuse.

Cette discussion suffit à démontrer que, contrairement aux idées de M. G. A. Boulenger, les espèces classées dans le genre *Pelomedusa* et acceptées par les Herpétologistes qui l'ont précédé, méritent d'être maintenues.

TRIONICYDEI C. Bp.

Fam. **CHITRADÆ** Gray.

Gen. **HEPTATHYRA** Cope.

22. HEPTATHYRA AUBRYI Cope.

(Pl. II, fig. 1, 2.)

Heptathyra Aubryi Cope, Ac. N. Sc. Philad., 1850, p. 296.

Cryptopus Aubryi A. Dum., Rev. Zool., 1856, p. 374, tab. XX.

Cycloderma Aubryi Peters, M. B. Ak. Berlin, 1877, p. 117, tab. II, fig. 1-2.

Zalanah. — Assez rare. — Gambie, Casamence, Kaour, Dianach, marigot de Ghimberinghe, Albréda, Samono, Kounakéri

Découverte pour la première fois au Gabon par M. Aubrey Lecomte, cette espèce habite plus particulièrement la basse Sénégambie; c'est exceptionnellement qu'elle se rencontre vers l'Ouest.

Nous ne savons si, au Gabon, « elle est recherchée comme fournissant un aliment très délicat réservé pour les Chefs de tribus », ainsi que le dit A. Dumeril (*loc. cit.*, p. 377), mais en Sénégambie, rien de semblable ne se passe; les Nègres, Chefs ou sujets, la mangent rarement et ils la recherchent, comme toutes les autres Tortues d'eau douce, pour la vendre aux Européens. Sa chair offre des qualités supérieures à celles des Tortues de terre, fait déjà signalé par Adanson (*Cours H. N.* éd. Payer, vol. II, p. 27. 1815.)

Peters (*loc. cit.*) a le premier fait connaître le jeune de l'*Heptathya Aubryi*; sa coloration, entièrement différente de celle de l'adulte, offre quelques particularités qui ont échappé à l'auteur que nous venons de citer.

La teinte générale est d'un jaune orangé, parsemé de taches nuageuses d'un ton verdâtre, la carapace est régulièrement ornée de lignes granuleuses concentriques d'un brun rouge; au centre, une ligne brune règne sur une partie de sa longueur. Cette ligne est accompagnée, de chaque côté, d'une série de fortes granulations de même couleur; elle est, en outre, limitée en avant par une plaque granuleuse ovoïde; la tête et le cou sont également jaune orangé, deux lignes fauves partant des yeux règnent en dessus sur les côtés du cou; une troisième ligne un peu plus courte s'étend entre les deux précédentes, et deux autres petites descendent en arrière des yeux; le centre des pattes, violacé et marbré de brun, est encadré par le jaune de leur pourtour; en dessous, la teinte est jaune pâle nuagé de brun, par places.

Chez l'adulte, le disque est d'un brun violet, parsemé de petits points et de taches irrégulières noires; le limbe, d'un brun pâle, est finement réticulé de noir; les pattes, la tête et le cou sont d'un vert olivâtre sale, les lignes du cou, disposées comme dans le jeune, sont noires et onduleuses.

99. HEPTATHYRA FRENATA Cope.

- Heptathyra frenata* Cope, P. Ac. N. S. Phila., 1859, p. 293.
Cyclanosteus frenatus Gray, Cat. Shield, Rept., 1835, p. 61.
Cycloderma frenatum Peters., Nat. Reise N. Mozambique, 1832, p. 14,
t. I, III.
Aspidochelys Livingstoni Gray, P. Z. S. of Lond., 1830, p. 5, pl. XXII,
fig. 12.

Latanah. — Assez rare. — Gambie, Casamence, Mélécoré, Diouoch, Matam, Khorkhol, Loybar, Diouk, Thiouk.

L'aire d'habitat de cette espèce est plus étendue que celui de l'*Heptathyra Aubryi*; observée en Mozambique et au Zambèze, par Livingston et Peters; elle se rencontre dans presque toute la région Sénégalienne.

Gray, dans un mémoire sur les *Trionichida* (P. Z. S. of London, 1834, page 91), considère les *Heptathyra Aubryi* et *frenata* comme très probablement identiques à cause de la similitude des lignes de la tête : « The similarity of the bands on the head shows that the *Cyclanosteus frenatus* of Peters and the *Cyclanosteus Aubryi* of Dumeril most probably belong to the same species. »

Plus tard, Gray (*Supp. Cat. Shield Rept.*, 1870, p. 93) maintient cette opinion, et, de plus, il ajoute que les différences dans la forme des callosités du sternum, des deux espèces figurées, dépendent de l'âge ou de particularités individuelles : « The difference in the form of callosities may depend on the age or the individual peculiarities of the two specimen figured. »

Il est évident que, cette fois encore, Gray s'est complétement mépris sur la caractéristique des deux espèces; reproduire ici leurs diagnoses différentielles, nous entraînerait à des longueurs inutiles; nous renvoyons à l'examen des figures et des descriptions de A. Dumeril, de Peters, de Gray lui-même, et la comparaison la plus superficielle suffira pour démontrer la fausseté des allégations du Naturaliste Anglais.

D'autre part, l'étude des spécimens vivants et adultes nous a permis de voir combien les deux *Heptathya* diffèrent entre eux, précisément par la disposition de leurs plaques sternales, par leur forme générale et par leur coloration.

Quant aux lignes du cou *et non pas de la tête* (head), fussent-elles semblables chez les deux espèces, *ce qui est incorrect*, ne serait-il pas puéril de les invoquer comme seules capables d'autoriser la réunion des deux espèces?

Fam. **TRIONICYDÆ** C. Bp.

Gen. **GYMNOPUS** Dum. et Bib.

94. GYMNOPUS ÆGYPTIACUS Dum. et Bib.

(Pl. III, fig. 1-2.)

Gymnopus Ægyptiacus Dum. et Bib., Exp. Gen., t. II, p. 494.

Trionyx Ægyptiacus Geoff., Ana. Mus., XIV, p. 12, pl. I-II.

— *Niloticus* Gray, Cat. Shield, Rept., 1855, p. 68.

— *lubialis* Bell, Monogr. Testud.

Testudo triunguis Forsk., Descr. Anim., p. 9.

Aspidonectes Ægyptiacus Wagl., Nat. Syst. Amph., p. 46.

Le Tyse Cav., R. An., t. II, p. 15.

Tyse Nilotica Gray, Cat. Tort. Brit. Mus., p. 48.

Fordia Africana Gray, P. Z. S. of Lond., 1860, p. 110.

Loc. — Commun. — Safal, Khusa, Babagaye, Leybar, Thionk, Diouk, Kouma, N'Blor, Gahé, Saldé, Dagama, Albréda, Ghimberinghe, Cagnout, Samutite, Maloumb, Mélécorée.

Le *Gymnopus Ægyptiacus* habite tous les cours d'eau du continent Africain.

Comme chez presque toutes les Tortues d'eau douce, les teintes de l'adulte diffèrent considérablement de celles des jeunes individus.

Le disque de la carapace des sujets adultes, d'un brun verdâtre, est couvert de vermiculations assez régulièrement disposées

dans le sens longitudinal, d'un jaune paille des plus accusés; le limbe et toutes les autres parties du corps sont d'un vert olivâtre nuagé de jaune pâle et piqueté de petites taches arrondies d'un bleu clair.

Les jeunes sujets offrent une coloration des plus remarquables: la teinte générale est d'un vert olivâtre, un peu moins foncé que chez les sujets adultes, et sur toutes les régions supérieures, y compris le cou et les pattes, existent de larges ocelles d'un beau bleu clair, entourés d'un cercle orangé; de tous petits points, d'un blanc éclatant, sont dispersés entre les ocelles. Le disque n'est indiqué que par de légères granulations brunâtres disposées dans le sens longitudinal.

Le genre *Fordia* créé par Gray en 1869 (*P. Z. S. of Lond.*, p. 212) pour une prétendue variété de *Gymnopus Aegyptiacus* (*Tyrse Nilotica* var.), publié en 1864 (*P. Z. S. of Lond.*, p. 88), est établi sur de si faibles caractères, qu'il ne nous semble pas devoir être accepté. Nous pourrions objecter, en faveur de cette manière de voir, la description d'un jeune individu rapporté par l'auteur à son *Fordia Africana*, à très peu près semblable au jeune *Gymnopus Aegyptiacus* précédemment examiné; la description suivante de Gray, en facilitant les comparaisons, permettra de juger.

« The head, neck, feet and dorsal disk covered with close, small dark-edged, annular white spots, those on the sides of the head and especially on the chin and throat, being rather the largest. »

35. GYMNOPUS ASPILUS Rochbr.

Gymnopus aspilus Rochbr., *Mss.*, 1876.

Aspidonectes aspilus Cope, *P. Ac. N. Sc. Philad.*, 1859, p. 205.

Lél. — Assez commun. — Gambie, Casamence, Météorée, Samatite, Cagnout; plus rare dans l'Ouest, Diouk, Leybar.

L'*Aspidonectes aspilus*, décrit par Cope d'après un spécimen provenant de la rivière Ovenga, tribulaire du Fernando-Vas, n'a pas attiré l'attention des Herpétologistes et paraît être considéré,

comme un individu de grande taille du *Gymnopus Egyptiacus*. Ayant pu étudier des *Gymnopus* du Gabon et de la Sénégambie, de dimensions relativement considérables, nous avons acquis la certitude que l'espèce de Capo devait être distinguée et qu'elle habitait les fleuves de la Sénégambie, comme le *Gymnopus Egyptiacus*.

Chez le *Gymnopus aspilus*, la tête est large, massive, courte, à lèvres épaisses et tuméfiées, tandis qu'elle est étroite, allongée, à lèvres larges, minces et comme membraneuses chez le *Gymnopus Egyptiacus*; la carapace de celui-ci est ovale, arrondie à vermiculations régulières, concentriques et faiblement rugueuses, celle du premier est ovale, allongée, à vermiculations plus profondes et irrégulièrement distribuées. Les callosités sternales diffèrent sous plusieurs rapports; les deux xiphisternales du *Gymnopus aspilus*, séparées par un espace considérable, affectent une forme quadrangulaire; les bords supérieur et externe, rectilignes, se coupent à angle droit; le bord interne très développé est légèrement creusé en demi-cercle, le bord inférieur étroit, cintré dans sa première moitié, s'élargit dans la seconde, en décrivant une courbe profondément ondulose; la surface est creusée de rugosités très saillantes, irrégulières et divisée dans son plus grand diamètre par une ligne médiane tuberculeuse. Les callosités hyposternales quadrangulaires, séparées des xiphisternales sur une étendue assez grande, sont également séparées l'une de l'autre, dans toute leur longueur; le bord supérieur excavé au milieu, s'unit au bord interne par une courbe continue et régulière, le bord externe incliné obliquement, s'incurve vers l'extrémité inférieure, large et obtuse.

Un espace restreint sépare, dans le *Gymnopus Egyptiacus*, les xiphisternales quadrangulaires, étroites, à bords supérieurs concaves, à bords externes obliques de dedans en dehors et prolongés en pointe obtuse; presque en contact avec les xiphisternales, par leurs bords supérieurs, à peine creusés au centre, les callosités hyposternales, en forme de pyramide quadrangulaire, à bords internes inclinés sous un angle très obtus, se trouvent intimement unies au niveau de cet angle, et s'écartent obliquement à partir de ce point, laissant entre elles un espace étroit et longuement triangulaire, l'extrémité inférieure est subaiguë.

Les mensurations suivantes, prises sur deux sujets adultes et de même taille, appartenant aux deux types, compléteront ces données (1).

DÉSIGNATION DES MESURES	G. M. EGYPTIACUS	G. ASPILUS
Longueur totale du bout du museau à l'extrémité de la queue.....	1,150	1,150
Longueur de la tête.....	0,067	0,111
Longueur de la carapace.....	0,400	0,450
Largeur moyenne de la carapace.....	0,170	0,183
Longueur du limbe ou bord de la carapace.....	0,233	0,250
Largeur de la callosité alvéolaire.....	0,200	0,221
Hauteur moyenne alvéolaire.....	0,131	0,157
Largeur de la callosité hyposternale.....	0,140	0,175
Hauteur moyenne hyposternale.....	0,094	0,099
Écartement des callosités alvéolaires en haut.....	0,060	0,102
— — — en bas.....	0,017	0,032
Écartement des callosités hyposternales au sommet.....	0,015	0,010
— — — à la pointe.....	0,015	0,015
Longueur des ongles.....	0,017	0,024
Hauteur moyenne des ongles.....	0,010	0,034

Il faut encore ajouter aux caractères précédents, les ongles cultriformes, triangulaires, aigus, robustes du *Gymnopus Egyptiacus*, bien distincts de ceux du *Gymnopus aspilus*, chez lequel ils sont aplatis, minces, à extrémité obtuse; enfin la coloration est entièrement différente, nous l'avons déjà décrite chez le *Gymnopus Egyptiacus*, dans son congénère, la carapace est d'un brun rouge à vermiculations jaune cannelle claire, le limbe d'un vert olive tirant sur le brun, porte de rares maculatures jaunâtres; la tête, le cou et les pattes sont d'un vert olive moins foncé que celui du limbe, sans traces de macules.

M. W. Théobald, dans un mémoire sur les *Trionyx* de l'Inde (*P. Ac. Soc. of Bengal*, 1876, p. 170 et seq.), fait ressortir le caractère fondamental des individus jeunes, consistant dans la présence d'ocelles sur toutes les parties supérieures. M. Wood-Mason (*loc. cit.*, p. 179) confirme l'exactitude des observations de M. W. Théobald et les fait servir au développement d'une théorie

(1) Toutes les mesures sont en millimètres.

tendant à montrer que cette livrée, particulière aux jeunes *Trionyx* de toutes les espèces, est la preuve que le type ancestral était lui-même ocellé : « To adopt, dit-il, Hæckel's formula the development of the individual (*ontogeny*) was a brief and rapid recapitulation of that of the species (*phylogeny*). We might, ajoute-t-il, therefore feel confident that these young Turtles in their ocellated livery showed us the colouration of the progenitor of the group ».

Nous n'avons pas à discuter cette manière de voir; nous constaterons seulement que les mêmes faits se montrent chez les *Trionyx* Africains, où les jeunes des divers types, très différents des adultes par leur coloration, portent presque tous des ocelles plus ou moins accusés, ocelles dont les taches du limbe, de certains types adultes, pourraient être l'équivalent.

Gen. **TETRATHYRA** Gray.

80. TETRATHYRA BAIKII Gray.

Tetrathyra baikii Gray, P. Z. S. of Lond., 1863, p. 323.

— Gray, Suppl. Cat. Shield. Rept., 1870, p. 110, fig. 30.

Lol. — Assez commun. — Podor, Dagana, Saldé, Leybar, Thionk, Maringouins, Babagaye, Sorres, Diouk.

Gray indique cette espèce comme provenant du Niger (*West. Afr. river Niger?*)

Le genre *Tetrathyra* a été avec raison démembré des *Cyclanosteus*, dont il se distingue surtout : par la forme et la disposition toute spéciale des callosités du sternum, au nombre de quatre, dont deux antérieures, petites, réniformes, et deux médianes quadrangulaires, les unes et les autres fortement rugueuses.

Chez le *Tetrathyra baikii*, les deux callosités antérieures sont très petites, espacées, dirigées perpendiculairement à l'axe du plastron et franchement réniformes; les deux médianes, plus larges que hautes et quadrangulaires, ont leurs angles arrondis, à bords rectilignes; seul, le bord inférieur est faiblement concave.

La teinte générale est d'un vert olive foncé tacheté de blanc; le disque également brun olive marbré de noir, présente à sa

partie antérieure un espace couvert de tubercules arrondis, toutes les régions inférieures d'un blanc sale, sont marbrées et tachetées de noir pâle.

Chez les jeunes sujets, la carapace est d'un brun clair traversé de bandes noirâtres, irrégulièrement distribuées et ornée de granulations dirigées suivant des lignes concentriques; des taches blanchâtres sont éparées sur le limbe, surtout en arrière.

87. *TETRATHYRA VAILLANTII* Forbbr.

(Pl. IV, fig. 1-2.)

Tetrathyra Vaillantii Rochbr., Mss., 1881.

T. — CORPUS OVATUM ANTICE SUBANGUSTATUM, POSTICE DILATATUM; CORTICE INTENSE VIOLACEO, MACULIS LUTEO ALBIS SPARSO; LIMBO PALLIDE OLIVACEO, LUTEO MARMORATO, MACULISQUE ALBIDIS PICTO; STERNUM PALLIDE GRISEUM, CALLOSITATIBUS ANTICIS OVATO ROTUNDATIS, OBLIQUE INCLINATIS, MERIDIANIBUS QUADRATIS, MARGINE INFERNO, PROFUNDE BIPARTIS.

Corps ovoïde rétréci en avant, élargi en arrière; carapace tronquée au sommet, fortement rugueuse sur toute sa surface, d'un brun pourpre maculé de taches jaunes et blanchâtres; limbe d'un vert olive grisâtre lâchement marbré de jaune et piqueté de points d'un blanc gris; cou vert grisâtre sale, présentant trois lignes plus foncées disposées longitudinalement sur la région supérieure; tête d'un jaune orangé; pieds d'un jaune verdâtre à taches nuageuses d'un jaune foncé et blanchâtre; callosités sternales supérieures régulièrement ovoïdes; les médianes quadrangulaires à bords internes arrondis; à bords supérieurs faiblement concaves; à bords inférieurs profondément divisés et ouverts sur un angle très aigu; à bords externes faiblement crénelés; toutes les callosités couvertes de granulations aiguës disposées concentriquement.

Chez les individus jeunes, les parties supérieures sont d'un brun violacé mélangé de vert clair; le centre de la carapace plus foncé, présente des granulations concentriques; une ligne d'un brun pourpre règne longitudinalement sur la région médiane;

le limbe est couvert de petits ocelles orangés; le cou et la partie supérieure de la tête, sont d'un vert grisâtre ocellé de jaune orangé; les pieds verdâtres, sont mélangés de brun violacé pâle et ocellés comme le cou.

Lel. — Assez commun. — Se rencontre dans les mêmes localités que l'espèce précédente.

Le *Tetrathya Vaillantii* est complètement distinct de son congénère; il s'en distingue par sa coloration, entièrement dissimilaire, et par les callosités du sternum; les deux callosités antérieures, en effet, sont franchement ovoïdes, dirigées de dehors en dedans, et non pas réniformes et placées perpendiculairement; les deux callosités médianes sont plus longues, plus parallélogramiques, et leur bord inférieur externe, légèrement concave chez le *Tetrathya Baikii*, est profondément divisé en deux par une solution de continuité coupée à angle aigu et à bords écartés et rectilignes, chez le *Tetrathya Vaillantii*; les granulations des callosités, coniques, aiguës en forme de rapé de la première espèce, sont enfin tuberculenses et peu élevées dans la seconde.

Gen. CYCLANOSTEUS Gray.

28. CYCLANOSTEUS SENEGALENSIS Gray.

Cyclanosteus Senegalensis Gray, P. Z. S. of Lond., 1834, p. 35.

Cyclanorbis Petersi Gray, P. Z. S. of Lond., 1852, p. 135.

Emyda Senegalensis Gray, Cat. Tort. Brit. Mus., p. 47.

Cryptopus Senegalensis Dum. et Bib., Exp. Gen., II, p. 504.

Cycloderma Senegalense A. Dum. Arch. Mus., t. X, p. 168.

Cyclanosteus Senegalensis var. *Callosa* Gray, P. Z. S. of Lond., 1835, p. 425, t. 1.

Baikiea elegans Gray, Supp. Cat. Shield. Rept., 1870, p. 115.

Lel. — Commun. — Habite la majeure partie des marigots de la Sénégambie : Khasa, Babagaye, Safal, N'Guér, Diouk, Thionk, N'Bilor, Sorres, Kounakeri, Cagnout, Albréda, Dianoch, Ghimberinghe, etc.

Le genre *Buiklea* de Gray ne nous paraît pas fondé, car il repose uniquement sur une anomalie des callosités sternales d'un *Cyclanosteus Senegalensis*.

CHELONIDÆ C. Bp.

Fam. CHELONIADÆ Gray.

Gen. CAOUANA Gray.

29. CAOUANA CARETTA Gray.

Caouana caretta Gray, Cat. Tort. Brit. Mus., p. 52.

Chelonia caouana Schweig., Prodr. Monogr. Chelon., p. 297.

Testudo caretta Lin., Syst. Nat., 331.

— *corticata* Procd. de Pisc., Marin. lib. XVI, cap. III, p. 445.

Thalassochelys corticata Strauch., Mem. Ac. Sc. St-Petersb., 1803,
p. 146.

La Caouane Lacop., Quad. Ovip., t. I, p. 96.

Dagayo. — Assez commun. — Cap-Blanc, baie de Tanit, Argain, baie du Lévrier, Gordo, Joalles, Rufisque, rade de Guet-N'Dar, archipel du Cap-Vert.

L'aire de dispersion de cette espèce, comme celle de toutes les Tortues marines, est des plus vastes, car elle habite la Méditerranée, l'Océan Atlantique, les côtes d'Amérique, Malé, les Açores, les Canaries, etc. Elle est assez fréquemment capturée par les Nègres de la côte Occidentale, soit au large, soit dans le voisinage des îles.

30. CAOUANA OLIVACEA Gray.

Caouana olivacea Gray, Cat. Tort. Brit. Mus., p. 53.

Chelonia olivacea Eschsch., Zool. Atl., tab. III.

— *Dussumieri* Dum. et Bib., Exp. Gen., II, p. 557, pl. XXIV.

Thalassochelys olivacea Strauch, Mem. Ac. Sc. St-Petersb., 1835,
p. 147.

Dayye. — Assez commun. — Visite les mêmes parages que l'espèce précédente.

Le *Caouana olivacea* aurait pour patrie, d'après la majorité des auteurs : l'Océan Indien, les Philippines, la côte de Malabar, etc., A. Dumeril, dans son mémoire sur les Reptiles de l'Afrique Occidentale (*Arch. mus.*, t. X, 1853-1861, p. 170), cite de jeunes individus de cette espèce envoyés du Gabon par M. Aubry Lecomte; « si, comme tous les caractères semblent le démontrer, dit-il, il y a identité entre ces Chélonées et celle de Dussumier (*olivacea*), qui avait été trouvée jusqu'à ce jour, uniquement dans les mers de l'Inde, il faut voir ici une nouvelle preuve de ce fait que les Tortues de mer sont cosmopolites. »

Les jeunes exemplaires de M. Aubry Lecomte, que nous avons examinés dans les galeries du Muséum, appartiennent incontestablement au *Caouana olivacea*; de plus, son existence en Sénégambie, est démontrée par les individus adultes pris en rade de Guet N'Dar et de Gorée, que nous avons rapportés, individus aujourd'hui déposés au Muséum des Colonies, après avoir figuré à l'exposition de 1878.

Gen. CARETTA Gray.

31. CARETTA IMBRICATA Gray.

Caretta imbricata Gray, Cat. Tort. Brit. Mus., p. 53.

Chelonia imbricata Schweig., Prodr. Monog. Chelon., p. 291.

— Dum. et Bib., Exp. Gen., t. II, p. 547.

Testudo imbricata Lin., Syst. Nat., p. 350.

Eretmochelys imbricata Fitz., Syst. Rept., p. 30.

Dayye. — Assez commun. — Cap-Blanc, la Bayadère, Argain, les Almadies, baie d'Yof, Joalles, Rufisque.

Des spécimens de cette espèce cosmopolite, se voient au musée des Colonies, l'un pêché au banc d'Argain, provient de nos collections; le second a été pris dans les environs immédiats de Joalles.

Gen. **MYDAS** Agass.

32. MYDAS VIRIDIS Gray.

Mydas viridis Gray, Supp. Cat. Shield. Rept., 1870, p. 75.

Testudo viridis Schneid., Allgm. Naturg. d. Schildk., p. 299.

— *Mydas* Schoëp., Hist. Testud., p. 73.

Chelonia Mydas Dum. et Bib., Exp. Gen., t. II, p. 533.

Dayas. — Commun. — Cap Blanc, cap Mirik, baie du Lévrier, Argain, la Bayadère, Tannit, baie d'Yoff, Tinjmeira, Portudal, Joalles, Rufisque, archipel du Cap Vert et notamment à Saint-Vincent; rade de Gruet-N'Dar, Gorée, Iles de la Madeleine.

Malgré son abondance à certaines époques, cette espèce n'est pas recherchée pour l'industrie ou l'alimentation, les Nègres la mangent rarement et la pêchent seulement comme objet de curiosité qu'ils vendent aux Européens; la grande quantité de *Mydas viridis* au banc d'Argain, avait été signalée dès 1682 par Le Maire dans son voyage au Cap Vert et au Sénégal (liv. VII, chap. IX, § II, t. II, p. 134.

Fam. **SPHARGIDIDÆ** Gray.

Gen. **SPHARGIS** Merr.

33. SPHARGIS CORIACEA Gray.

Sphargis coriacea Gray, Syn. Rept., p. 51.

Testudo coriacea Lin., Syst. Nat., p. 350.

Dermatochelys coriacea Strauch., Mem. Ac. Sc. St-Petersb., 1865, p. 133.

Sphargis mercurialis Sieb., Faun. Japon., Amph., p. 6, tab. I.

Coriudo coriacea Harl., Amer. Herp., p. 83.

La Tortue Luth Bosc, N. Dict. H. Nat., t. XXXIV, p. 257.

Dayays. — Assez rare. — Rade de Guet-N'Dar, côte d'Arguin, baie d'Yoff, Joalles, Rufisque.

Cette espèce est indiquée comme habitant l'Océan Atlantique, la Méditerranée, le Cap de Bonne-Espérance, les côtes du Chili, l'Amérique du Nord, le Japon, les mers de l'Inde, etc. ; elle serait donc éminemment cosmopolite.

C'est Adanson qui, le premier, a signalé le *Sphargis coriacea* sur les côtes de la Sénégambie (*Hist. nat.*, éd. Payer, t. II, p. 26), car il faut incontestablement rapporter à cette espèce, sa Tortue *Kaouanne* « à test ovoïde, long de huit pieds, large de quatre pieds et demi, profond ou épais de deux pieds, formé entièrement d'un cartilage souple, huileux, recouvert d'une peau faisant corps avec lui, et relevé en dessus de côtes aiguës qui forment entre elles des cannelures longitudinales assez profondes. »

Adanson l'indique « comme étant commune à l'entrée de la rivière de Joalles dont les eaux sont toujours salées », et il la distingue de la *Kaouanne* de la Méditerranée, « en ce que cette dernière a sept côtes élevées d'un pouce, comme dontées en dessus du test, tandis que celle du Sénégal en a seulement cinq, aiguës. »

Agassiz semble disposé à distinguer également deux espèces dans le genre *Sphargis* (*Contr.*, vol. I, p. 373); nous n'avons pu voir de différences entre les exemplaires de la Méditerranée et ceux de la Sénégambie, où le nombre des côtes dorsales est le même, seulement la taille des Sénégambiens est plus forte, ce qu'il faut attribuer, sans doute, à leur âge plus avancé.

« Quand le *Sphargis coriacea* est vivant, rapporte M. Théobald (*Journ. Lin. Soc. of Lond.*, t. X, p. 10), les parties inférieures sont couvertes de taches blanches, qui disparaissent après la mort »; les exemplaires Sénégambiens ont les côtés du cou, la tête, la gorge et les pattes maculées de larges taches d'un blanc grisâtre; ces macules subsistent même sur l'animal desséché, témoin le splendide spécimen des Galeries du Muséum de Paris, provenant de l'ancien Musée de Dakar, et pêché dans les eaux de Rufisque.

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I.

- Figure 1. — *Pelomedusa Gasconi* Rochbr., 3/5 grand. nat.
» 2. — Carapace vue en dessous.

Planche II.

- Figure 1. — *Heptathyra Aubryi* Cope, adulte, 1/6 grand. nat.
2. — La même jeune, grand. nat.

Planche III.

- Figure 1. — *Gymnopus Egyptiacus* Dum. et Bib., adulte, 1/7 grand. nat.
» 2. — La même jeune, grand. nat.

Planche IV.

- Figure 1. — *Tetrathyra Vaillantii* Rochbr., adulte, 1/4 grand. nat.
» 2. — La même jeune, grand. nat.

Planche V.

- Figure 1. — *Osteolæmus tetraspis* Cope, tête vue en dessus, 1/8 grand. nat.
» 2. — *Crocodilus vulgaris* Cuv., tête vue en dessus, 1/12 grand. nat.

Planche VI.

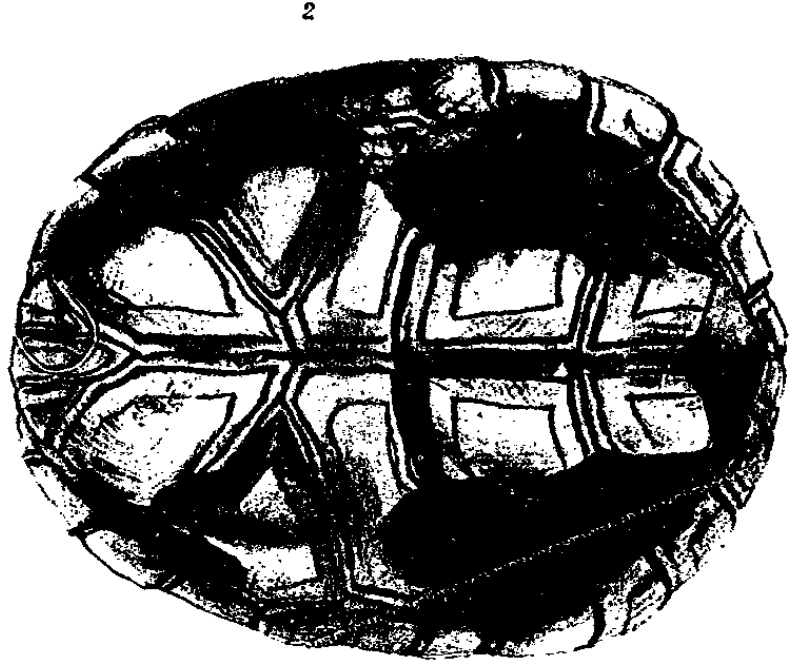
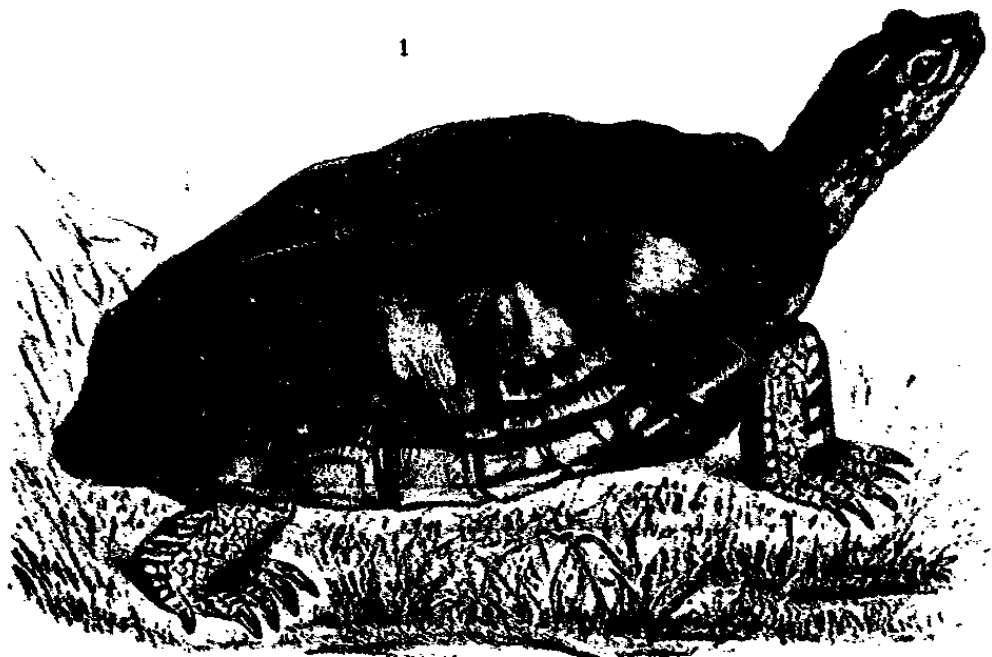
- Figure 1. — *Temsacus intermedius* Gray, tête vue en dessus, 1/6 grand. nat.
2. — *Mecistops cataphractus* Gray, tête vue en dessus, 1/10 grand. nat.

Planche VII.

- Figure 1. — *Temsacus intermedius* Gray, 1/10 grand. nat.

Planche VIII.

- Figure 1. — *Platydaclylus gigas* L. Vaill., grand. nat.
» 2. — Œil grossi 4 fois, montrant la forme de la pupille.



J. Ternier del.

Imp. Besquet fr. Paris

Peiomedusa Gasconi Rochbr.

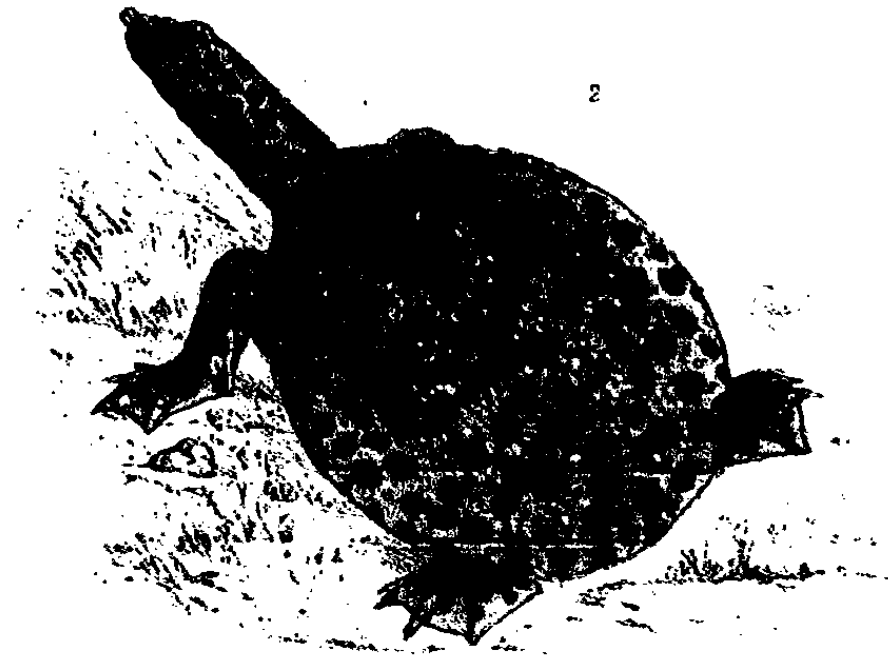
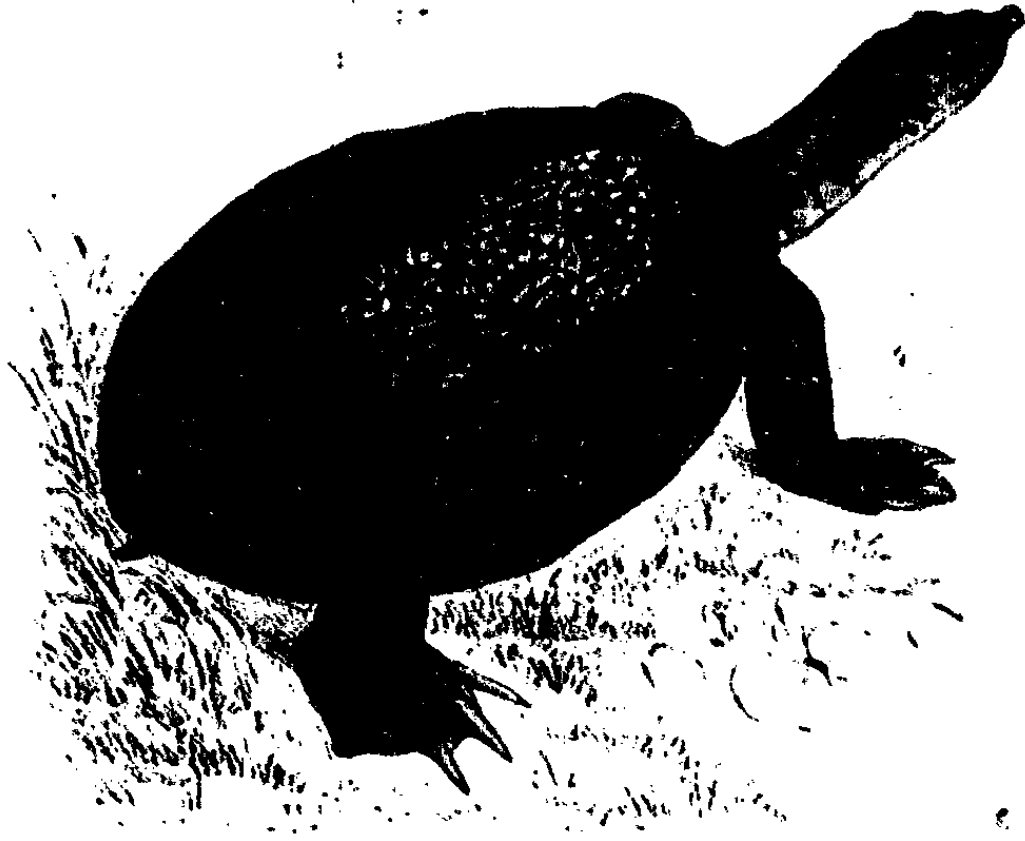


J. Turner del.

Reproduction of the original.

Pl. II.

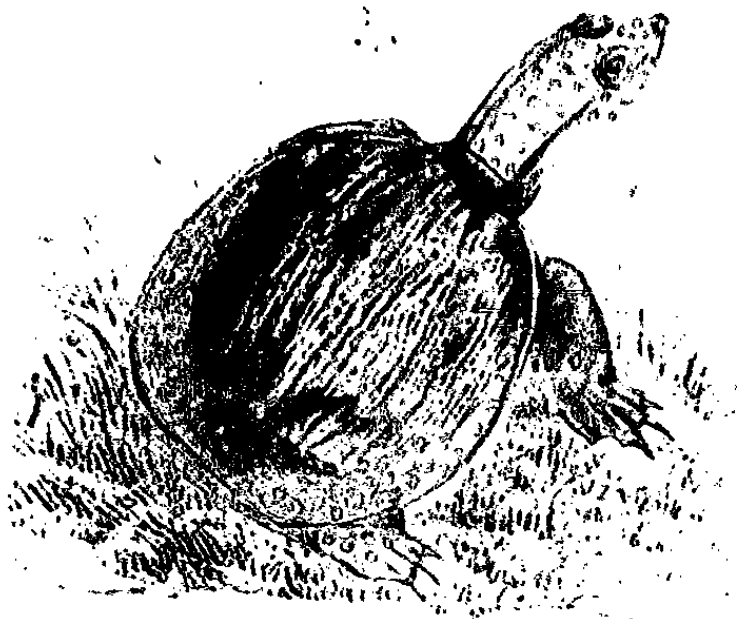
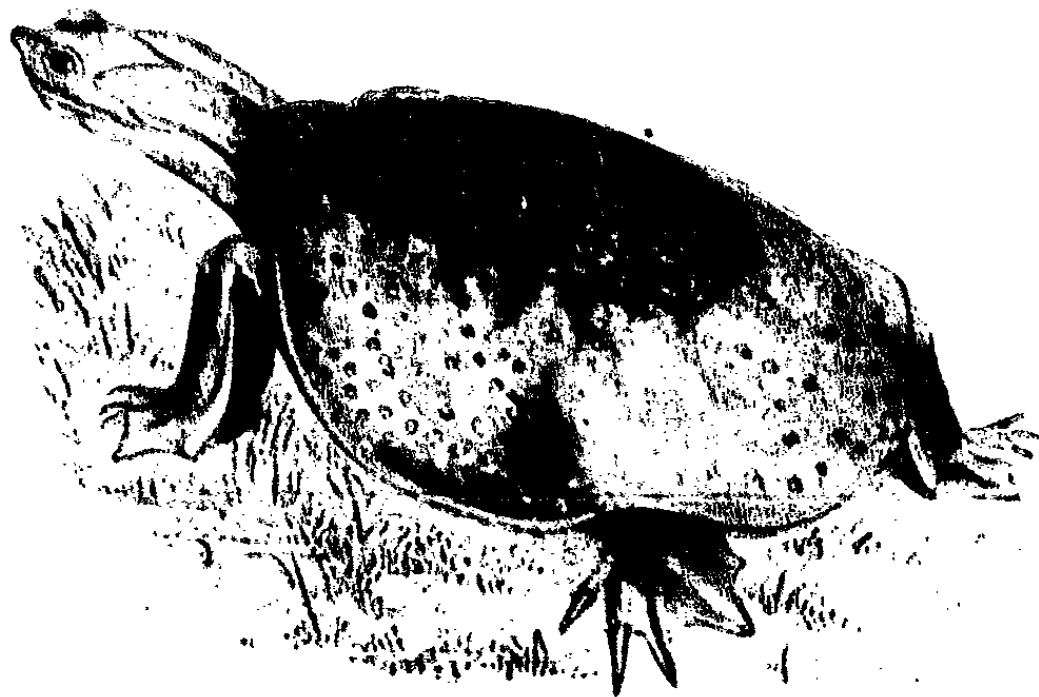




J. Ternier del.

Imp. Bequet à Paris

Gymnopus Aegyptiacus Dum. et Bib.



J. Ferrus del.

Imp. Berquet fr. Paris

Tetrathyra Vaillantii Rechr